

Évolutions du plan local d'urbanisme de Paris depuis son approbation en juin 2006 Représentation schématique

situation au 26 janvier 2021

La Ville de Paris dispose d'un plan local d'urbanisme (PLU), approuvé par délibération du Conseil de Paris les 12 et 13 juin 2006 et modifié à de nombreuses reprises depuis cette date, par voie de révision simplifiée, de modification ou de mise en compatibilité.

